

Projet « Parents Fair-play »

I. Pourquoi ce projet ?

Constat de faits de violence verbale et physique autour des terrains de football de plus en plus nombreux.

II. Quels sont les objectifs de ce projet ?

Lutter contre les comportements agressifs au bord des terrains :

- Mise en place au sein des clubs d'un climat de respect mutuel
- Responsabilisation de tous les acteurs d'un club avec un focus particulier sur les parents.

III. Parent Fair-play

Qu'est-ce qu'un « parent fair-play » (min 1 par équipe) ?

- C'est un parent présent régulièrement lors des matches de son fils ou de sa fille
- Il va jouer un rôle de modérateur, de conciliateur au bord du terrain (à domicile et en déplacement)
- Il n'a pas de pouvoir de sanction ni de responsabilité juridique spécifique.

Les missions du « parent fair-play » :

- Mettre en place un contexte favorable et constructif autour du match (accueil de l'équipe adverse et de leurs parents, positionnement des parents au bord du terrain, ...)
- Démêner les embryons de conflit grâce à sa proximité avec les autres parents de l'équipe (petite tape sur l'épaule, petit mot bien placé, ...)
- Soulager en partie l'arbitre de ce qui se passe au bord du terrain.



Thomas Chatelle, coordinateur du projet, avec les parents fair-play de l'US Neufvilles.

IV. Référent Vivons Sport (1 par club)

Pour superviser ce projet ainsi que pour instaurer un climat fair-play dans les clubs un « **Référent Vivons Sport** » a été « formé » et mis en place dans chaque club participant au projet pilote.

Qu'est-ce qu'un « Référent Vivons Sport » (1 par club) ?

- C'est un membre du club (présent dans le club sur le long terme)
- Il va jouer le rôle d'ambassadeur fair-play du club.

NB : Pourquoi « Vivons Sport » : Référence à la charte éthique du mouvement sportif en FWB.

Les missions du « Référent Vivons Sport » :

- Instaurer un climat fair-play dans le club
- « Informer » les « Parents fair-play » candidats sur leur rôle et les suivre tout au long de la saison (petit mémo à remettre aux parents candidats)
- Faire le lien entre les « Parents fair-play » et les dirigeants du club en cas de problèmes récurrents
- Participer à un débriefing au début, au milieu et à la fin de la saison avec les formateurs AISF, l'ACFF et le cabinet du Ministre des Sports
- Organiser en début de saison une réunion sur les règles de « vivre ensemble » du club.

Les règles de « Vivre ensemble » du club seront spécifiées et avalisées par tous les acteurs du club (joueurs, parents, entraîneurs et dirigeants) lors de cette réunion sur le fair-play en début de saison.



V. La saison pilote 2015-2016

Combien de clubs sont-ils concernés ?

Le projet pilote a réuni 21 clubs de l'Association des Clubs Francophones de Football. Cela représente 21 Référent Vivons Sport, environ 100 équipes et 100 Parents Fair-play ont participé à la saison pilote 2015-2016.

Brabant Wallon	1	RUS Rebecquoise
	2	RJ Wavre
	3	RFC Orp-Noduwez
	4	RCS Nivellois
	5	RCS Lasne Ohain
	6	R. Ottignies Stimont
Hainaut	7	US Neufvilles
	8	RFC Gilly
	9	JS Jamioulx
Liège	10	CS Sart Tilman
	11	SC Saive
	12	R. Sprimont Sport
	13	RFC Hannutois
	14	FC Horion
Luxembourg	15	Valfoot (Vaux-sur-Sure)
	16	JS Habaysienne
Namur	17	REC Couvin-Mariembourg
	18	RFC Bioul 81
	19	RFC Arquet
	20	RUW Ciney
	21	RJ Aischoise

Moyens mis en œuvre :

- Une journée d'information des 21 référents candidats a été organisée le 13/06/2015 en collaboration avec l'AISF. Tiber Manfredini et Cédric Danse, tous deux psychologues à l'ULG et formateurs, ont mené cette « formation » sur les thèmes suivants :
 - Quelles sont les missions du « Parent fair-play » et « Référents Vivons Sport » ?
 - Comment installer un climat de fair-play dans son club et autour du terrain ?
- Une plateforme d'échange via une page Facebook a été mise en place à partir de début août 2015 pour permettre aux 21 référents d'échanger leurs expériences mais aussi de poser leurs questions ou de recevoir des informations

- Une soirée débriefing a eu lieu le 28 septembre 2015 avec les 21 référents et les 2 psychologues-formateurs pour faire le point sur la réunion organisée dans leur club et sur les premières expériences au bord des terrains
- Une conférence sur la maîtrise des émotions pour tous les acteurs du projet s'est déroulée le 27/02/2016 à Charleroi. Elle fut donnée par Mark Milton, fondateur de l'association « Education 4 Peace » et auteur du livre « Maître de tes émotions ». Il a été accompagné par les 2 psychologues-formateurs, Tiber Manfrédini et Cédric Danse, présents depuis le début du projet
- 5 mini-débats (1 par province) avec les Parents Fair-play et les 2 psychologues ont été organisés pour permettre aux parents fair-play de poser leurs questions et de faire part de leurs expériences
- Un tournoi de clôture de cette saison pilote a été organisé le 15/05/2016 au RJ Wavre auquel participent les 21 clubs pilotes sur le thème du fair-play et de l'éthique. Ce sera la 1ère édition d'un tournoi annuel « We are parents fair-play ».

VI. Visuels et supports

- Des polos et K-Ways pour les « Parents fair-play » ont été distribués comme signe distinctif
- Un logo a été dessiné (à partir du logo « We are fair-play ») pour mettre sur les panneaux et sites internet des clubs participants
- Une fiche plastifiée décrivant le projet et les missions des « Parents fair-play » et « Référents Vivons Sport » ainsi que les règles de « vivre ensemble » du club ont été affichées dans les couloirs du club
- 100 flyers par club pilote avec la description du projet ont été distribués
- Un lien sur le site de l'ACFF expliquant le projet sera consultable.



VII. L'élargissement du projet

L'objectif est d'élargir le projet aux autres clubs de l'ACFF à partir de la saison 2016-2017 :

- Pour les clubs labélisés 2* et 3* (environ 100 clubs)
- Pour les clubs volontaires

Les Parrains :

Pour l'élargissement du projet, 5 parrains ont été choisis. Ce sont des personnalités actives et impliquées dans le monde footballistique ainsi que dans leur province.

Thierry SIQUET (Province de Namur)



Thierry Siquet est un footballeur belge devenu entraîneur.

A évolué comme défenseur au Standard de Liège, au Cercle Bruges, à Ekeren, à Charleroi et à La Louvière où il remporte la coupe de Belgique en 2003 en tant que capitaine.

Entraîneur adjoint de Jacky Mathijssen en 2006 à La Louvière.

Entraîneur de La Louvière de 2007 à 2008.

Manager du Foot-Elites-Etude à l'ACFF et actuel entraîneur de l'équipe nationale belge des U17.

Cécile DE GERNIER (Province de Brabant-Wallon)



Membre du département Grassroots de l'ACFF ;
Responsable sportive pour le développement du
football féminin.

Joueuse du Standard Fémina de Liège depuis
2007, championne de Belgique à de multiples
reprises, sélectionnée 23 fois en équipe nationale.

Alexandre TEKLAK (Province du Hainaut)



Alexandre Teklak est un ex-
footballeur professionnel belge
ayant disputé 350 matchs en
division 1 belge. Il est diplômé
UEFA-A de l'école des entraîneurs
et formateur foot-élite au sein de
l'ACFF. Il est aussi consultant
football pour Proximus TV et la
radio RTBF.

Aline ZELER (Province du Luxembourg)



Membre du département Grassroots de l'ACFF ;
Responsable sportive pour le développement du
football féminin.

Joueuse du Standard Fémina de Liège, championne
de Belgique à maintes reprises, meilleure buteuse à
deux reprises.

Membre des Red Flames

Gaëtan ENGLEBERT (Province de Liège)



Gaëtan Englebert, ex-footballeur professionnel belge qui a été :

- 2 fois champion de Belgique en 2003 et 2005 avec le FC Bruges.
- 3 fois vainqueur de la Coupe de Belgique en 2002, 2004 et 2007 avec le FC Bruges.
- 2 fois vainqueur de la Supercoupe de Belgique en 2003 et 2005 avec le FC Bruges.
- 1 fois vainqueur de la Coupe de la Ligue Pro en 1999 avec le Saint-Trond VV.

Gaëtan Englebert est également formateur foot-élite à l'ACFF.

« Etre Parent fair-play est une fierté ! »

VIII. Personne de contact



Thomas CHATELLE,
Coordinateur du projet « Parents
Fair-Play ».

E-mail : thomas.chatelle@acff.be
Téléphone fixe : 02/367.67.86
GSM : 0477/98.92.72